

mieux qu'il le put les captifs blancs et métis contre les sauvages,—ce à quoi il consacra tous ses soins. Sa conduite fut éminemment digne d'éloges et bienveillante. Ma conscience et la gratitude me font un devoir de le remercier et de le recommander à la clémence du tribunal.

Alexandre Cadieux, *alias* "Kitty-way-hoe," est venu au camp avec les autres dont il est question plus haut. C'est un beau sauvage, mais il a vécu parmi les métis et il est très ignorant. Il a beaucoup d'influence sur les aborigènes, et cette influence lui a permis de sauver la vie aux conducteurs d'attelages faits prisonniers et sur le point d'être mis à mort par les sauvages qui étaient très furieux et déterminés. Comme l'un de ceux dont l'existence a été sauvée par les efforts et le dévouement réunis de ces pauvres gens, alors que la mort nous menaçait à tout moment, je ne saurais assez rendre grâce à Dieu et témoigner ma reconnaissance à mes sauveurs, et je supplie le juge qui doit prononcer l'arrêt de la loi contre ces derniers, de voir d'un œil indulgent les fautes qu'ils peuvent avoir commises par ignorance, vu qu'ils ont risqué leur propre vie pour sauver de la fureur des sauvages celle d'hommes, de femmes et d'enfants sujets de Sa Majesté.

(Signé) L. COCHIN.

Attestée par serment et reconnue
 devant moi, à Régina, dans les
 dits territoires du Nord-Ouest,
 ce 13ème jour d'août, A. D.
 1885.

(Signé) DIXIE WATSON, *greffier de la cour.*